



Livre vert de la Politique Commune des Pêches Quelle parole pour l'AFH

André Forest
AFH

AFH 2009, Brest

AFH et prise de parole

- Question récurrente à AFH
- Accord de principe (AG 2003)
- Mais pas d'action effective, malgré diverses « occasions » :
 - « il est temps d'avoir une vraie recherche halieutique en France »
 - Crises de la pêche
 - Grenelles

La réforme de la PCP....

Une nouvelle occasion manquée ???

Le contexte de la réforme

- Dernière réforme de la PCP : 2002 ; prévoit une nouvelle réforme d'ici 2012
- Avril 2009, publication du « Livre vert » sur les axes de la réforme de la PCP ;
 - Avril décembre 2009 : discussion publique autour de questions
 - Premier semestre 2010 : synthèse par la Commission
 - 2011-2012 : élaboration d'un nouveau règlement, présentation au Conseil et au parlement
 - 2013 : mise en oeuvre

Le Livre vert en quelques mots (1)

- Se base sur un constat :
 - Surexploitation des stocks
 - Surcapacité des flottilles
 - Faible résilience économique
 - Baisse des captures
- ➔ Nécessité d'un changement radical de la PCP

Le Livre vert en quelques mots (2)

- Il identifie 5 problèmes structurels de la PCP
 1. Surcapacité des flottes de pêche
 2. Objectifs stratégiques flous, manque d'orientation pour décision et mise en œuvre
 3. Vision à court terme
 4. Secteur non responsabilisé
 5. Faible respect des réglementations
- Pour chaque problème, analyse et suggestions/questions
- Huit propositions complémentaires « pour améliorer la gestion des pêches »
- Poursuite de sept actions de court terme (contrôle, rejets, plans de gestion à long terme, traçabilité, ...)

Quelques exemples de questions

- Droits transférables pour réduire la capacité des flottes industrielles ?
- Comment définir les objectifs relatifs à la durabilité écologique, économique et sociale ?
- Préservation de l'emploi à la pêche/reconversion
- Indicateurs de performance de la PCP
- Répartition des compétences entre Commission, états membres et secteur ?
- Plus grande responsabilisation du secteur : droits de pêche ? Contribution aux coûts de la gestion ?
- Instauration d'un lien entre efficacité du contrôle et accès aux financements communautaires ?

Propositions complémentaires

- Différencier les objectifs :
 - Flottes industrielles : ajustement capacités et efficacité économique
 - Flottes artisanales : objectifs sociaux
- Gestion basée sur : effort, captures, les deux, autres ?
- PME : comment l'atteindre (2015) ; question des pêcheries mixtes/rejets
- Intégration de la PCP dans la politique marine intégrée
- Stabilité relative ou adéquation entre besoins et quotas
- Certification, traçabilité, rôle des OP
- Intégration des parties prenantes dans recherche et expertise (savoirs profanes ; données professionnelles ; science en démocratie/mythe de la science démocratique ; rôle des acteurs...)

Sujets de discussion

- L'AFH peut/veut/souhaite-t-elle participer à ce débat
- Si oui,
 - comment s'organiser (groupe de travail ?)
 - Qui porte la parole d'AFH (Président, Bureau, CA, ...)
 - Comment faire connaître cette position
 - réponse sur le site de la Commission ?
 - Participation à la discussion nationale
 - Sur la base d'une position consensuelle AFH ?
 - D'experts AFH ayant un droit de parole
 - Presse ?

Une proposition

- Un groupe de travail :
 - Identifie le ou les thèmes pouvant faire consensus
 - Rédige une note de position AFH
- Le bureau valide la note et la diffuse